

Pierre CHANCEREL

Le financement du ravitaillement en charbon pendant la première guerre mondiale : entre innovation administrative et bricolage comptable

Résumé

Cette communication interroge la façon dont l'État a créé de façon improvisée une source de financement destinée à lui permettre d'assurer de nouvelles missions et de faire fonctionner une administration nouvelle. Dès 1914, l'approvisionnement des services de l'État en charbon est financé par un Compte spécial géré par les Chemins de fer de l'État. C'est ce compte qui finance également le Bureau national des Charbons (BNC), créé en 1916 et dont l'activité ne cesse de se développer au cours de la guerre. Le provisionnement de ce compte est assuré par des redevances perçues sur les tonnes réparties par le BNC. Les opérations du compte spécial connaissent un développement considérable dans l'après-guerre et presque sans contrôle. En effet, dès l'origine ces opérations n'ont été autorisées ni par le Parlement, ni par le ministère des Finances. Finalement, si ce système a permis d'apporter suffisamment de souplesse dans l'organisation du ravitaillement, sa liquidation s'avère complexe et propice à de nombreux litiges et sujets d'étonnement.

Biographie

Agrégé d'histoire et archiviste-paléographe, Pierre Chancerel est l'auteur d'une thèse de doctorat consacrée au *Marché du charbon en France pendant la Première Guerre mondiale*. Après avoir enseigné à l'université de Picardie-Jules-Verne et travaillé à la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères, il est actuellement élève conservateur à l'Institut national du Patrimoine.